

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2013-12-09 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 9^e jour du mois de décembre deux mille treize à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois
Esther Savard
Anick Leclerc

Madame France Marcotte, greffière est également présente.

Rés.2013-12-263

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux des 11 et 21 novembre 2013
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
7. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
8. Dépôt registre code d'éthique
9. Calendrier des séances ordinaires 2014
10. Avis de motion, règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2014
11. Avis de motion, règlement aménagement extérieur
12. Adoption règlement d'emprunt travaux 1^{re} Avenue, 2^e Avenue – Phase III

13. Adoption règlement RC-05-01
14. Acceptation de la soumission, travaux réfection 1^{re} Avenue et 2^e Avenue – Phase III
15. Engagement préposés à la patinoire
16. Politique de remboursement des activités non desservies
17. Formation élus municipaux
18. Nomination au Comité consultatif d'urbanisme
19. Renouvellement adhésion d'aide aux employés
20. Précision à la résolution 2013-06-151, traitement de surface rang de la Chapelle
21. Modification à la résolution 2013-11-262, avance Dekhockey
22. Appui CPTAQ, monsieur Simon Parent
23. Appui à la motion visant à faciliter la gestion des embarcations sur les lacs et rivières
24. Appui au CJSR-LA TVC Portneuvoise
25. Appui à la Coopérative de Santé Portneuf /Saint-Basile
26. Nomination d'une représentante à Coopérative de Santé Portneuf/Saint-Basile
27. Fermeture de bureau, période des fêtes
28. Vente terrain, madame Roxanne Boisvert
29. Signature entente pour le centre de formation avec EducExpert
30. Période de questions sur les sujets traités.
31. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h34 Fin : 20h02

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 9 décembre 2013. (du 12 novembre au 9 décembre 2013)

Rés.2013-12-264

Adoption des procès-verbaux du 11 et 21 novembre 2013.

Une copie des procès-verbaux a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville des 11 et 21 novembre 2013 soient acceptés tels que présentés.

Rés.2013-12-265

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 312 072.25 \$.

Liste des comptes à payer	95 160.64 \$
Liste des chèques émis	120 044.49 \$
Liste transaction internet	33 208.35 \$
Liste chèques manuels	6 702.48 \$
Liste des paiements ACP	4 183.06 \$
Liste des salaires	52 773.23 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 21 novembre 2013 est déposé au conseil municipal, le 9 décembre 2013.

Dépôt du procès-verbal du Comité Culture Embellissement

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité culture et embellissement tenue le 19 novembre 2013 est déposé au conseil municipal, le 9 décembre 2013.

Dépôt du registre public des déclarations, élus municipaux

En vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, le registre public des déclarations des élus municipaux, pour la période du 11 décembre 2012 au 9 décembre 2013 est déposé sans aucune inscription.

Rés.2013-12-266

Calendrier des séances ordinaires 2014

Considérant que l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Portneuf, pour l'année 2014 :

DATES	HEURE	ENDROIT
Lundi 13 janvier	19h30	Hôtel de ville, 297 1 ^{re} Avenue
Lundi 10 février	19h30	Hôtel de ville, 297 1 ^{re} Avenue
Lundi 10 mars	19h30	Hôtel de ville, 297 1 ^{re} Avenue
Lundi 14 avril	19h30	Hôtel de ville, 297 1 ^{re} Avenue
Lundi 12 mai	19h30	Hôtel de ville, 297 1 ^{re} Avenue
Lundi 9 juin	19h30	Hôtel de ville, 297 1 ^{re} Avenue
Lundi 14 juillet	19h30	Hôtel de ville, 297 1 ^{re} Avenue
Lundi 11 août	19h30	Hôtel de ville, 297 1 ^{re} Avenue
Lundi 8 septembre	19h30	Hôtel de ville, 297 1 ^{re} Avenue
Mardi 14 octobre	19h30	Hôtel de ville, 297 1 ^{re} Avenue
Lundi 10 novembre	19h30	Hôtel de ville, 297 1 ^{re} Avenue
Lundi 8 décembre	19h30	Hôtel de ville, 297 1 ^{re} Avenue

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la greffière conformément à la loi qui régit la municipalité.

Avis de motion, règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2014

Je, Diane Godin, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2014.

Avis de motion, règlement aménagement extérieur

Je, Karine St-Arnaud, conseillère donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement pour favoriser la plantation d'arbres dans les nouveaux développements.

Rés.2013-12-267

Adoption du règlement d'emprunt pour les travaux de réfection 1^{re} Avenue, 2^e Avenue – Phase III

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement #148 « Décrétant un emprunt de 7 999 000 \$ et une dépense de 7 999 000 \$ pour des travaux de réfection des infrastructures de voirie et pour des travaux d'aqueduc et d'égout sur une partie de la 1^{re} Avenue et de la 2^e Avenue ainsi que les rues transversales, phase III » soit adopté.

Rés.2013-12-268

Adoption règlement RC-05-01

Monsieur le maire Nelson Bédard, étant donné que la demande a été faite un membre de sa famille, quitte son siège et se retire avec le public pour ce point.

Madame le maire suppléant Chantale Hamelin préside maintenant la séance.

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement RC-05-01 « Relatif à la circulation » soit adopté.

Monsieur Nelson Bédard reprend son siège et la présidence de l'assemblée.

Rés.2013-12-269

Acceptation de la soumission, travaux réfection 1^{re} Avenue et 2^e Avenue – Phase III

Considérant que la Ville désire retenir les services professionnels d'une firme spécialisée en génie civil pour la fourniture de services professionnels visant la préparation des plans et devis définitifs ainsi que la surveillance de chantier et de bureau;

Considérant que l'avis d'appel d'offres a paru dans le journal le « Courrier de Portneuf » en date du 13 novembre 2013 et sur le système électronique d'appel d'offres SEAO en date du 6 novembre 2013;

Considérant qu'après analyse, prise de connaissance des prix soumis et application de la formule prévue à la loi, les firmes ont obtenu un pointage final de :

CIMA	7.921
BPR- Infrastructures	5.864
Roche	5.316
Consultants S.M.	4.947
SNC-Lavalin	4.853
Génivar	4.733
Groupe Conseil SID	4.138
Desseau	4.119
AECOM Consultants	4.068

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour la préparation des plans et devis définitifs ainsi que la surveillance de chantier et de bureau dans le cadre des travaux de réfection de la 1^{re} Avenue et de la 2^e Avenue – phase III à CIMA au montant de 183 068.94 \$ taxes incluses, et ce conformément au devis et à sa soumission; le tout conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt.

Rés.2013-12-270

Engagement préposés à la patinoire

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de messieurs David Gagnon, Jonathan Langlois, Philippe Doré, Carl Thibodeau, Samuel Pascal, Marc-Antoine Langlois, Guillaume Vincent et Francis Hamel comme préposés à la patinoire.

QUE les employés travailleront sur appel, sur des horaires de soir, de nuit ou de jour ainsi que de fin de semaine, sans qu'aucune heure ne leur soit garantie et aux conditions déjà établies dans la convention collective de travail.

Rés.2013-12-271 Correction de la politique de remboursement des activités non desservies

Considérant que la politique de remboursement des activités non desservies a été adoptée à la séance du 10 janvier 2011;

Considérant que des modifications doivent être apporté à la politique de remboursement des activités non desservies numéro R-2011-01;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à majorité;

QUE le conseil municipal accepte la nouvelle politique de remboursement des activités non desservies en date du 9 décembre 2013.

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition est adoptée avec cinq voix favorables et une voix défavorable.

Rés.2013-12-272 Formation élus municipaux

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE madame Diane Godin soit autorisée à participer à la formation donnée par la Fédération Québécoise des Municipalités le 7 novembre 2014 (Gestion financière municipale) à Québec, pour un coût de 373.67 \$ taxes incluses.

Rés.2013-12-273 Nomination membre au Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE madame Annick Voyer et monsieur Jacquelin Martel soient nommés membres au sein du Comité consultatif d'urbanisme.

Rés.2013-12-274 Renouvellement adhésion au programme d'aide aux employés

Considérant que la résolution 2012-12-247 a été adoptée à la séance du 10 décembre 2012;

Considérant que l'adhésion prend fin le 31 décembre prochain;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf renouvelle l'adhésion au programme d'aide aux employés permanents offert par le Groupe Renaud pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 aux mêmes conditions.

Rés.2013-12-275 Précision à la résolution 2013-06-151, traitement de surface rang de la Chapelle

Considérant que la résolution 2013-06-151 a été adoptée à la séance du 17 juin 2013;

Considérant que cette résolution acceptait la soumission des Entreprises Bourget pour le traitement de surface dans le rang de la Chapelle;

Considérant qu'une précision doit être apportée identifiant le poste budgétaire;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE cette dépense soit affectée au fonds de carrières et sablières.

Rés.2013-12-276 Modification à la résolution 2013-11-262, avance au Dekhockey

Considérant que la résolution 2013-11-262 a été adoptée à la séance du 21 novembre 2013;

Considérant que le montant d'avance doit être modifié;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE l'avance, à titre de prêt, à l'organisme Dekhockey Portneuf soit jusqu'à un maximum de 20 000 \$.

Rés.2013-12-277 Appui CPTAQ, monsieur Simon Parent

Considérant que le lot est entretenu depuis plusieurs années (tondu) par monsieur Simon Parent;

Considérant que 60% du sol est de classe 2 avec une surabondance d'eau et 40% de classe 2 avec un effet cumulatif de plusieurs désavantages mineurs sur l'ancienne emprise du rang;

Considérant que cette classe de sol comporte des facteurs présentent des limitations modérées qui réduisent la gamme des cultures possibles;

Considérant que le lotissement n'aura aucun effet sur les activités agricoles ou l'environnement;

Considérant que le lotissement pourra avoir un effet économique positif par la vente du terrain à monsieur Parent, car son terrain prendra de la valeur par l'augmentation de sa superficie ;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser l'aliénation du lot à monsieur Parent.

Rés.2013-12-278 Appui à la motion visant à faciliter la gestion des embarcations sur les lacs et rivières

Attendu que les conflits d'usage, les impacts environnementaux et le danger pour la sécurité engendrée par la navigation motorisée sont apparus comme des problématiques prioritaires;

Attendu que l'organisme de bassin versant la CAPSA a adopté la résolution #CA13-10-32 « Visant la motion M-441, déposée par le député Marc-André Morin »;

Attendu que la CAPSA est reconnu à caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection étant l'organisme ayant pour mission d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre;

Attendu que la Ville de Portneuf désire appuyer les démarches entreprises par la CAPSA;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf demande à la Chambre des communes d'appuyer la motion M-441, déposée par le député Marc-André Morin, visant à faciliter la gestion des embarcations sur nos lacs et rivières en procédant à une révision du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments afin d'offrir aux municipalités un outil rapide, prévisible et efficace pour gérer les plans d'eau de leur territoire.

Rés.2013-12-279 Appui au CJSR-LA TVC Portneuvoise

Considérant que la télévision communautaire CJSR-LA TVC Portneuvoise produit et diffuse des émissions culturelles, politiques, sportives, économiques et sociales;

Considérant que la population de la Ville de Portneuf n'a pas accès à ce service;

Considérant que CJSR-LA TVC couvre certains événements tenus sur le territoire de la municipalité;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf demande au CRTC d'avoir accès au réseau de la télévision communautaire CJSR-LA TVC Portneuvoise.

QU'une demande d'appui soit transmise aux députés fédéral et provincial ainsi qu'aux municipalités voisines n'ayant pas accès au réseau de communication.

Rés2013-12-280 Appui à la Coopérative de santé Portneuf/Saint-Basile

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf versera une aide financière d'un maximum de 20 000 \$ par année, à la Coopérative de santé Portneuf/Saint-Basile, pour les années 2014, 2015 et 2016.

Rés.2013-12-281 Nomination d'une représentante à la Coopérative de santé Portneuf/Saint-Basile

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE madame la conseillère Esther Savard soit nommée représentante pour la Ville de Portneuf auprès de la Coopérative de santé Portneuf/Saint-Basile et que tous les autres membres du conseil municipal soient substitués.

Rés.2013-12-282 Fermeture de bureau, période des fêtes

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le bureau municipal soit fermé pour la période des Fêtes du 23 décembre 2013 jusqu'au 3 janvier 2014.

Rés.2013-12-283 Vente de terrain avenue Saint-Germain, madame Roxanne Boisvert

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf vende une partie du lot numéro 2 979 841 situé sur l'Avenue Saint-Germain, d'une superficie approximative de 274.35 mètres carrés (18.29 m. façade par 15 m. profondeur), à raison de 10.76 \$ le mètre carré (1.00 \$ le pied carré), à madame Roxanne Boisvert.

QUE les frais de notaire et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf tout document relatif à cette vente de terrain.

Rés.2013-12-284 Signature entente pour le centre de formation avec EducExpert

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient autorisés, à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, une entente avec EducExpert pour la gestion des inscriptions auprès de l'École Nationale des pompiers du Québec (ENPQ) de tous candidats inscrits au Centre de formation Portneuf.

Période de questions sur les sujets traités

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h40 Fin : 21h03

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 21 : 04 hres.

Maire

Greffière